

Le Tribunal en est à sa quatrième enquête depuis sa création - il en a déjà trois à son actif. Les enquêtes qu'il a menées à bien et dont il a, dans les trois cas, été saisi par le ministre des Finances, portaient sur :

- . les droits de douane sur les textiles (recommandations sur le degré et le rythme des réductions des droits de douane sur les textiles);
- . les anomalies tarifaires (recommandations sur le calendrier d'élimination progressive des droits de douane prévu dans l'ALE);
- . l'intérêt public - maïs-grain (à savoir si les circonstances justifiaient un réexamen du droit compensateur).

La dernière enquête du Tribunal -- sa quatrième --, dont il a été saisi par le Gouverneur en conseil, porte sur la compétitivité de l'industrie canadienne des fruits et légumes frais et transformés. Elle touche à sa fin.